



Membres en exercice : 29

Membres présents : 26

Membres votants : 29

Le 4 avril 2024 à dix-neuf heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 29 mars 2024. Publication de la convocation le : 29 mars 2024.

Etaient présents :

M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, M. Michel VAN-PRAET, Mme Simone JOURAND, M. Michel ANSQUER, Mme Marie-France CAUSEUR, Mme Monique KERAVEC, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Tony VORMS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Agnès CALLOU, Mme Martine SCUILLER, M. Jean-Jacques COLIN, M. Daniel QUEMENER, Mme Michèle LACOUR.

Etaient absents :

M. Thierry MARTIN a donné procuration à M. Gurvan KERLOC'H
M. Pierre-Marie BOSSER a donné procuration à M. Eric BOSSER
Mme Denise TAVERNIER a donné procuration à M. Michel ANSQUER

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : M. Didier LOAS

Date de transmission au contrôle de légalité : 11 AVR. 2024

Date de publication : 11 AVR. 2024

Délibération n° 2024-048 : Subvention à caractère social à l'Ogec Sainte Anne 2024 : repas

Rapporteur : M. Gurvan KERLOC'H

Vu l'avis favorable unanime de la commission des finances du 15 mars 2024,
Vu la délibération DE2023-033 approuvant le budget primitif 2024 du budget principal
Considérant la demande de l'école Sainte Anne d'Audierne portant sur une demande de subvention à caractère social pour le restaurant scolaire.

Entendu l'exposé de M. Le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix pour et 2 abstentions, décide de :

- Attribuer la subvention à caractère social pour un montant de 2 688 € à l'OGEC de l'école Sainte-Anne d'Audierne pour la gestion de service de restauration scolaire.

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et an,

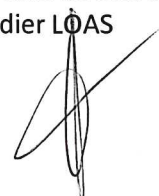
Le maire,
Gurvan KERLOC'H



HOTEL DE VILLE
12, QUAI JEAN JAURES - 29770 AUDIERNE
TEL : 02 98 70 08 47



Le Secrétaire de séance,
Didier LOAS



MAIRIE ANNEXE
3, RUE SURCOUF - ESQUIBIEN - 29770 AUDIERNE
TEL : 02 98 70 02.76